

ville de  
**Verfeil**

**BULLETIN MUNICIPAL - JUILLET 2020**

# Sommaire

La mairie de Verfeil vous accueille :

3, rue Vauraise - 31590 VERFEIL

Tel : 05 62 22 02 42

Mel : [contact@mairie-verfeil31.fr](mailto:contact@mairie-verfeil31.fr)

[www.mairie-verfeil31@gmail.com](mailto:www.mairie-verfeil31@gmail.com)

Facebook : Mairie de Verfeil

Lundi > 8h - 12h et 13h30 - 18h

Mardi > 8h - 12h

Mercredi > 8h - 12h et 13h30 - 17h30

Jeudi > 8h - 12h et 13h30 - 17h30

Vendredi > 8h - 12h et 13h30 - 17h

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

**ÉDITO** **3**

**IL ÉTAIT UNE  
FOIS VERFEIL** **4**

**DOSSIERS SPÉCIAUX** **6**

- COVID-19
- FINANCES

## NUMÉROS UTILES

Appel d'urgence > 112

Pompiers > 18

Samu > 15

Police > 17

Centre antipoison > 05 61 49 33 33

Centre de nuit > 05 61 62 38 05

SOS médecins > 05 61 33 00 00

EDF dépannage > 08 10 13 13 33

Déchetterie > 05 61 09 32 63

**VIE MUNICIPALE** **11**

**VIE LOCALE** **24**

**VIE PRATIQUE** **27**

**TRIBUNE LIBRE** **31**

Ce magazine a été conçu et édité par la mairie de Verfeil.  
Il est imprimé sur un papier certifié PEFC par la société Alias Print.  
Crédit photos : Mairie de Verfeil et M. VAKSMANN correspondant DDP

# Édito



Verfeilloises, Verfeillois,

La crise de la Covid a bouleversé notre vie depuis les 5 derniers mois. Du jamais vu depuis des dizaines d'années et ceci avec une violence inouïe.

Au niveau municipal, les équipes étaient présentes pour assurer les missions de service public. Nous avons très rapidement encouragé les réouvertures : des écoles, certes au début avec un effectif faible dû à l'application du protocole sanitaire, du marché du mardi avec ses contraintes et il y a peu de temps celui du dimanche. Ceci était primordial pour nous, en respectant bien sûr les conditions de sécurité imposées par le gouvernement. Je tiens à remercier les agents municipaux présents durant cette période ainsi que les enseignants. Les commerces ont petit à petit tous rouverts. Cet été, nous allons reprendre les différentes visites guidées, théâtralisées grâce à notre service culture et animation locale. Malheureusement nous sommes dans l'obligation d'annuler les marchés gourmands où nous ne pouvons pas assurer une sécurité maximum. Des réunions avec les différentes associations, ont permis d'autoriser certaines activités sportives ainsi que l'ouverture de la ludothèque. La propagation de la Covid a été limitée dans notre région grâce à votre bienveillance. Continuons à respecter les mesures barrières.

L'élection de notre liste avec près de 60% des suffrages a montré que non seulement notre bilan était reconnu mais surtout que notre programme réaliste a été approuvé par une grande majorité des Verfeillois.

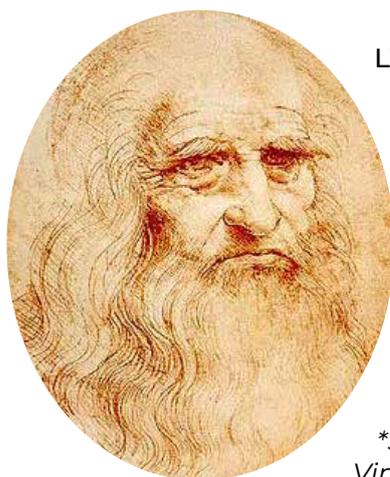
Les nouveaux projets, tout en tenant compte de la nouvelle « donne », avancent : la réfection de différents chemins communaux, la réalisation d'un colombarium dans le nouveau cimetière, la réfection du mur des poilus, bientôt le début des travaux du fossé et de l'église sans compter les travaux d'embellissement et de sécurisation de la piscine.

Toute l'équipe municipale élue est motivée et mobilisée pour répondre dans votre intérêt aux défis qui nous attendent.

Patrick PLICQUE  
Maire de Verfeil

# Il était une fois Verfeil

## Nous avons fêté les 500 ans de la Renaissance française... et la Renaissance verfeilloise, on en parle ?



L'année 2019 a marqué les 500 ans de la mort de Léonard de Vinci à Amboise (1452-1519), du début de la construction du Château de Chambord et de la naissance de Catherine de Médicis à Florence. C'est l'époque d'effervescence artistique, scientifique et intellectuelle en France.

Visible surtout dans des régions comme le Val de Loire avec ses châteaux, ses rois, ses jardins et ses personnages célèbres (François 1<sup>er</sup>, Léonard de Vinci, etc...), la Renaissance française est un mouvement populaire, artistique et scientifique qui a touché jusqu'au plus petit village de notre pays ; chacun possédant des éléments liés au patrimoine, aux arts et lettres, à la musique, aux jardins, aux sciences et révolutions technologiques, à l'architecture, à l'artisanat, à la gastronomie ou plus largement à l'art de vivre\*.

*\*Selon le communiqué de presse du CRT Centre-Val de Loire, Viva Leonardo da Vinci 2019.*

### A Verfeil nous ne sommes pas en reste !

Lors des visites contées de ces dernières Estivales, peut-être avez-vous fait la connaissance du bouffon de Sieur Godric, Seigneur de la cité de la Verte feuille, j'ai nommé Cabochon !

Ce dernier, personnage médiéval par excellence, prend un malin plaisir à tenir tête à Dame Renaissance. Vous avez pu donc vous rendre compte que notre cité a un double patrimoine : médiéval et Renaissance.

En effet, de nombreux éléments du patrimoine verfeillois nous viennent de cette époque phare qu'est la Renaissance. Le visage de la cité de la Verte feuille s'est transformé entre la fin du XV<sup>ème</sup> siècle et la première moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle, tant d'un point de vue architectural qu'économique...



La porte Vauraise a subi de nombreuses modifications à partir du XV<sup>ème</sup> siècle. Ancienne porte fortifiée défendant l'entrée de la ville côté Nord-Est, à la Renaissance elle se voit coiffée d'une salle qui abritera les Juges de Paix de Verfeil. Un joli fronton triangulaire et deux tours dites «en échauguette» marquent l'époque de construction de cette nouvelle partie.

L'église Saint-Blaise est le meilleur exemple des changements urbains de Verfeil à la Renaissance. Commandée en 1507 par les consuls, la construction de l'église, dans le style gothique méridional certes, date du début du XVI<sup>ème</sup> siècle. De plus, à partir de 1530, Louis Privat, grand ouvrier de la Renaissance méridionale (il travailla notamment

pour l'hôtel pastelier de Bernuy à Toulouse), va y construire l'imposant clocher-tour octogonal à 3 étages.

La porte du Loup qui jouxte l'église et la relie au château, est également de la même période. Certains évêques et archevêques



voulant montrer leur goût pour l'architecture, et surtout, leur pouvoir, firent des commandes de nouveaux édifices et participèrent au XVI<sup>ème</sup> siècle à enrichir ainsi les villes qu'ils géraient. C'est le cas pour Jean d'Orléans-Longueville Archevêque de Toulouse et Cardinal français en 1533 qui demande la construction de cette porte pour Verfeil qui était une de ses baronnies.

Nous avons là trois beaux exemples architecturaux de la Renaissance à Verfeil, mais si nous devons en ajouter un quatrième, il serait d'ordre économique... Verfeil, au XVI<sup>ème</sup>, se trouve dans le triangle d'or du pastel. Tout comme ses voisins du Lauragais ou du Pays de Cocagne, la cité saura s'enrichir grâce au commerce de cette plante tinctoriale, symbole de la Renaissance dans le Midi-Toulousain, l'Isatis Tinctoria.

## En pays de l'Isatis Tinctoria...



Plante tinctoriale qui ressemble au Colza (c'est la même famille !) : les feuilles de l'Isatis Tinctoria ou pastel nous permettent d'obtenir un pigment bleu. Un pigment certes mais 13 teintes pures de la plus claire, le bleu-blanc, à la plus soutenue, le bleu-d'enfer.

On connaît le pastel ou la guesde, comme on l'appelle généralement en France, depuis bien longtemps : les celtes, par exemple, s'en recouvraient le visage et le corps avant de partir au combat !

Au XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècle, la culture du pastel a fait la richesse du «Triangle de l'Or Bleu »... Cette zone entre Albi, Toulouse et Carcassonne. Il était renommé dans tous les royaumes européens, on en enverra même quelques sacs de jute à la cour des Tsars de Russie. Ce pigment sera utilisé pour teindre des tissus naturels ou pour peindre des boiseries, d'ailleurs il est réputé fongicide et insecticide...



C'est durant la première année de pousse de la plante que l'on cueille les feuilles. On les broie, les modèle en boules, les coques ou cocagnes, qu'on va laisser sécher plusieurs semaines. Nous sommes en Pays de Cocagne, et en Pays de Cocagne, plus on dort plus on gagne !!! Non rien de fainéantise ! Il se dit juste que plus longtemps on laisse sécher les cocagnes plus le pigment est de bonne qualité et plus cher on peut le vendre.

Après une quasi-disparition au XVII<sup>ème</sup> siècle à cause de plusieurs évènements tels que le mauvais climat, les mauvaises récoltes et l'arrivée de l'indigo, il faut attendre le XX<sup>ème</sup> siècle pour retrouver notre pastel. Pour sa couleur bien sûr, mais également pour les vertus cosmétiques hydratantes et réparatrices de son huile.



Depuis les annonces du Président de la République et l'instauration de l'état d'urgence sanitaire ayant conduit au confinement des Français, la municipalité a assuré une veille et une mise en sécurité de l'espace public tout en tâchant de répondre aux besoins nécessaires des Verfeillois.

Une cellule de gestion de la crise a été immédiatement mise en place par le Maire qui s'est entouré des responsables administratifs, d'acteurs sociaux mais également de la communauté de soignants de la commune.

### La continuité des services publics

**L'accueil de la mairie** a été assuré par la mise en place d'une permanence téléphonique et sur rendez-vous pour les demandes urgentes d'état civil (naissances, décès) et les demandes d'autorisations d'urbanisme n'ont cessé d'être instruites. Depuis le 11 mai dernier, la mairie a rouvert ses portes en modifiant dans un premier temps ses horaires d'ouvertures avec la mise en place de mesures sanitaires spéciales (vitrage, mise à disposition de gel hydroalcoolique,...).

**La police municipale** qui a été omniprésente pendant tout le confinement et qui a notamment participé très activement à la sécurisation du marché du mardi matin pour permettre sa réouverture le plus rapidement possible. Très présents dans les rues de Verfeil, ils ont participé à la distribution de masques aux personnes les plus fragiles qui étaient recensées à la mairie auprès du CCAS.



**Le CCAS** qui a mis en place, pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, en collaboration avec les commerçants verfeillois, des livraisons de denrées alimentaires à domicile mais aussi qui a organisé un atelier bénévole de confection de masques en tissu pour les Verfeillois.



**Le service culture et animation locale** a su faire preuve d'originalité pour permettre aux verfeillois de se divertir pendant cette période inédite de confinement en proposant des visites de Verfeil version 2.0 en direct sur la page Facebook de la mairie les lundis et les jeudis à 18h. Au total 14 épisodes éphémères ont été proposés pour une durée totale de près de 11h de vidéo qui ont générées plus de 14 000 vues. Cette initiative a été très bien accueillie par les abonnés de la page Facebook et les utilisateurs ont souligné l'originalité de la démarche en cette période d'épidémie. Enfin en collaboration avec les agents municipaux, les associations et les commerçants de la commune une rubrique "Les activités confinées" a été créée avec 16 vidéos proposant des défis sportifs, des recettes de cuisine, des activités pour les plus petits, des conseils pour prendre soin de soi...

**Le service communication** a su adapter sa communication pour informer les Verfeillois notamment en faisant le relais des procédures sanitaires et des horaires d'ouverture des différents commerces et producteurs de la commune. Des allocutions fréquentes du Maire afin de vous tenir informé de la situation sanitaire et des décisions prises pour la commune ont été mises en place sur le site internet de la commune et sur la page Facebook de la mairie. Enfin le bulletin d'information quotidien sur la situation sanitaire en Occitanie publié par l'Agence Régionale de Santé était relayé sur les réseaux sociaux, aujourd'hui la publication de ce bulletin est faite le vendredi de chaque semaine.

**Les services techniques et d'entretien** ont été mobilisés pour la désinfection et la réorganisation matérielle des locaux municipaux avec notamment la mise en place de vitrage à l'accueil de la mairie mais aussi la création d'un centre COVID dans le gymnase Fernand DAYDÉ en concertation avec le corps médical verfeillois. Ce centre est resté fermé au vu de la situation sanitaire stable de Verfeil, mais il reste effectif pour une éventuelle ouverture en cas d'évolution négative de l'épidémie. Les agents d'entretien de la commune sont également impliqués dans la mise en place du protocole sanitaire aux écoles, que nous avons maintenu à son maximum malgré un allègement de celui-ci depuis le 11 juin. Les services ont

travaillé avec beaucoup de réactivité pour l'installation de l'atelier "confection de masques" organisé par le CCAS. Enfin, l'entretien des espaces verts, des rues et des terrains de sport n'a pas cessé pendant toute la période et les travaux engagés comme la rénovation de la piscine ont été poursuivis.

**Les services administratifs** ont poursuivi leurs missions pendant toute la période tant pour la gestion des ressources humaines avec la réalisation des paies, que pour les finances avec le règlement des factures.

## Des masques pour tous

### Une production locale et bénévole de masques

Le 17 avril, le CCAS a lancé un appel à volontaires sur le site internet, le panneau lumineux, et sur la page Facebook de la mairie pour la confection de masques et le don de tissu. Plus d'une vingtaine de volontaires ont répondu présent et se sont donnés rendez-vous dès le 23 avril au centre culturel en Solomiac. Beaucoup de verfeillois ont déposé du tissu à la mairie pour permettre la confection des masques, la mairie a quant à elle réussi à fournir de l'élastique qui était en rupture de stock dans tous les commerces. Dans



une ambiance joviale, les bénévoles débutants ou expérimentés en couture ont découpé, assemblé, surfilé, cousu, lavé, repassé, sous la houlette de Catherine DEBONS, vice présidente du CCAS et adjointe au Maire en charge de l'action sociale notamment. En douze jours c'est près de 2 600 masques que cette équipe de bénévoles a fabriqué sur la base des recommandations et du tutoriel de l'Afnor.

La solidarité verfeilloise a été au rendez-vous, et nous remercions chaleureusement les bénévoles qui ont participé à cet atelier ainsi que les généreux donateurs de tissus.

### Une commande faite par la mairie

Afin de doter tous les verfeillois d'un masque alternatif, très tôt la commune a passé commande pour 4500 masques en tissu lavables et réutilisables. Le montant de cette commande s'élève à 17 000€. Les masques sont arrivés en mairie le mercredi 13 mai.

### Trois jours de distribution



Afin de permettre aux verfeillois de venir récupérer leur masque alternatif, le CCAS, les bénévoles de l'atelier de confection de masques et les élus municipaux ont proposé trois dates de distribution à savoir :

- ▶ le mercredi 13 mai de 14h à 20h au centre culturel d'En Solomiac
- ▶ le samedi 16 mai de 10h à 14h au centre culturel d'En Solomiac
- ▶ le mercredi 20 mai de 17h à 20h devant la mairie.

Durant ces trois jours de distribution c'est près de 2 670 masques accompagnés d'une notice explicative qui ont été distribués à 780 familles Verfeilloises.

### Une dotation du conseil départemental et régional

En complément des masques déjà distribués, vous avez trouvé dans votre boîte aux lettres, en même temps que ce bulletin, une dotation du conseil départemental et du conseil régional.

## COVID-19 > Les gestes barrières



Lavez vous les mains



Utilisez du savon



Évitez les regroupements



Portez un masque



Évitez les contacts



Distanciation sociale

### Le compte administratif 2019

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la commune de Verfeil sur l'année 2019. Il permet de contrôler la gestion de la commune et ainsi de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées. Parallèlement, le Trésorier principal, chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire, élabore le compte de gestion qui doit exactement concorder avec le compte administratif. Ce compte administratif 2019 est conforme au compte de gestion. Lors du conseil municipal du jeudi 25 juin, une présentation a été faite aux nouveaux élus pour son approbation.

#### La section de fonctionnement

Elle regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, ...) et toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes.

Avec 2 908 389,62 € de dépenses et 3 518 748,27 € de recettes, la section de fonctionnement dégage un excédent de 610 358,65 € auquel s'ajoute 437 355,92 € d'excédent reporté de 2018 pour un **résultat de clôture de 1 047 714,57 €**.

#### La section d'investissement

Elle comporte, en dépenses, le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité ; et en recettes, les emprunts, les dotations et subventions de l'État.

Avec 708 798,47 € de dépenses et 902 267,95 € de recettes, la section d'investissement dégage un excédent de 193 469,48 € auquel s'ajoute 149 466,11 € d'excédent reporté de 2018 pour un **résultat de clôture de 324 935,59 €**

### CE QU'IL FAUT RETENIR...

- ▶ Un excédent global de clôture de 1 372 650,16 €
- ▶ Un encours de la dette par habitant au 31 décembre 2019 de 526 € contre 590 € en 2018 et dont la moyenne est de 762 € pour la strate des communes comprises entre 3 500 et 5 000 habitants
- ▶ Une capacité de désendettement de 3,5 ans alors que le seuil prudentiel est de 10 ans
- ▶ Une épargne nette de 402 341 €
- ▶ Une trésorerie au 31 décembre 2019 de 1 164 599 €
- ▶ Un fond de roulement de 143 jours alors que le seuil prudentiel est de 30 jours

### Le budget 2020

Suite au débat d'orientations budgétaires 2020, qui s'est tenu lors du conseil municipal du 25 juin, le budget de la commune pour l'année a été voté le 9 juillet 2020.

Le budget 2020 a été établi selon les orientations présentées en suivant.

## Les recettes de fonctionnement

- ▶ Des produits des services, du domaine et ventes diverses évalués de manière très prudente (-51,9 %) en raison de la difficile évaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les montants des facturations de la restauration scolaire, des mises à disposition de locaux et personnels au profit de la C3G (compétence ALAE/ALSH) et des entrées à la piscine.
- ▶ Des recettes de taxes et de fiscalité en augmentation de 1,3 % avec un ajustement de l'attribution de compensation sur le montant versé par la C3G en 2019 en fonction du « fonds d'amorçage 2018/2019 » perçu par la commune (-6 %) et des taux d'imposition inchangés depuis 2017 (+1,47 % - +21 K€).
- ▶ Des produits, subventions et participations en progression de plus de 23 % au vu, notamment des dotations de l'État notifiées :
  - DGF (+4,59 %) => 251 016 €,
  - DSR (+63,6 %) => 409 011 € y compris la fraction « cible », non intégrée au budget primitif, car incertaine, sur les exercices antérieurs,
  - DNP (+14,8 %) => 114 797 €.
- ▶ Des produits de gestion courante (revenus des immeubles) ajustés au regard des recettes encaissées en 2019 (+14,8 %).
- ▶ Des produits exceptionnels prudents (-20,8 %).

**Lors du conseil municipal du 25 juin 2020, les élus ont voté les taux d'imposition. Cette année encore, comme depuis 2017, il n'y aura pas d'augmentation du taux de la part communale.**

**Foncier bâti > 22.37%**  
**Foncier non bâti > 86,57%**

## Les dépenses de fonctionnement

- ▶ Des charges à caractère général en diminution par rapport au budget voté en 2019 (-1,4%) prenant notamment en compte les dépenses supplémentaires liées à la lutte contre la propagation de la Covid-19 (masques, produits d'entretien, ...), la comptabilisation des travaux en régie (rénovation piscine, construction sanitaires boulodrome, aménagement parvis mairie, ...), une mission de traitement des archives communales.
- ▶ Des charges prévisionnelles de personnel contenues par rapport aux prévisions 2019 (+1 %) prenant en compte, au-delà du « Glissement Vieillesse Technicité » du personnel municipal et de l'enveloppe financière dédiée au remplacement des agents, le versement du Complément Indemnitaire Annuel 2019 dans le cadre du RIFSEEP et d'une prime exceptionnelle (Covid-19) ainsi que le recrutement d'un agent supplémentaire pour l'entretien des espaces verts.
- ▶ Une progression des charges de gestion courante (3,3 %) avec l'augmentation des indemnités des élus et charges annexes (+24 % => changement strate), l'augmentation de la subvention versée au CCAS (+5,7 %) dans le cadre du développement de ses activités, une participation au SDIS contenue (+1 %) et un ajustement à la baisse des autres lignes budgétaires.
- ▶ Un soutien maintenu de l'action des associations avec une enveloppe budgétaire portée de 187,5 K€ à 202 K€ pour tenir compte de la subvention à verser sur une année pleine pour le fonctionnement de la Ludothèque.
- ▶ Des charges financières actant le désendettement de la commune (-8,3 %), sans nouvel emprunt contracté en 2020.

## Les recettes d'investissement

- ▶ Une augmentation prévisionnelle de 3,4 % des dotations, fonds divers et réserves, avec :
  - Le FCTVA : 55 K€ (20 K€ en 2019), sur la base des investissements réalisés en 2018,
  - La taxe d'aménagement : 80 K€ (92,5 K€ en 2019),
  - L'excédent de fonctionnement 2019 capitalisé : 600 K€, montant identique à celui de 2019.
- ▶ Suite aux demandes de cofinancement de divers projets communaux auprès des partenaires institutionnels et au-delà des crédits de report 2019 (578 849 €), des recettes nouvelles de subventions pour un montant de 255 K€.
- ▶ Des produits de cession avec une enveloppe de 12 K€.

## Les dépenses d'investissement

- ▶ Emprunts et dettes assimilées : l'encours de la dette restant dû en 2020 est de 1 909 046 € (contre 2 105 747 € en 2019). L'annuité totale de remboursement de la dette s'élève à 271 739,13 € dont :
  - 197 644,24 € en capital,
  - 74 094,89 € en charge d'intérêt.
- ▶ Les dépenses d'équipement et de travaux projetés en 2020 sont estimées à 1 743 463,49 €

## Équipement des services (103 113 €)

- ▶ Mise à jour du parc informatique
- ▶ Renouvellement du mobilier
- ▶ Nouveau matériel de cuisine
- ▶ Achat de véhicules
- ▶ Achat de petit outillage

## Équipement des écoles (59 600 €)

- ▶ Achat de matériel informatique
- ▶ Achat de mobilier
- ▶ Rénovations des menuiseries à l'école élémentaire

## Divers (52 460 €)

- ▶ Création du colobarium
- ▶ Achat de mobilier pour les manifestations
- ▶ Achats de nouvelles illuminations

## Amménagements urbains (937 813 €)

- ▶ Plantations diverses
- ▶ Mise en valeur du fossé
- ▶ Rénovation du mur des poilus
- ▶ Création d'un affichage extérieur à la mairie
- ▶ Construction de sanitaires publics au boulodrome

## Urbanisme, voirie et réseaux (148 411 €)

- ▶ Modification du PLU
- ▶ Aménagements de trottoirs
- ▶ Dénomination et numérotage de rues
- ▶ Étude pour aménagement du carrefour de la gendarmerie
- ▶ Mise en place du DECI
- ▶ Modifications sur le réseau pluvial

## Équipement sportif (88 730 €)

- ▶ Rénovation de la piscine
- ▶ Réfection de l'alarme du gymnase

## Entretien et mise au norme du patrimoine communal (353 340 €)

- ▶ Travaux à la ludothèque
- ▶ Mise en conformité ERP de certains bâtiments
- ▶ Restauration de la toiture du clocher de l'église Saint-Blaise

## Total de la section investissement

**1 743 467 €**

### CE QU'IL FAUT RETENIR...

Des dépenses d'équipement axées sur :

- ▶ L'entretien et la rénovation du patrimoine communal ainsi que des espaces publics
- ▶ La poursuite de l'amélioration des moyens des services
- ▶ L'équipement des écoles
- ▶ L'amélioration de la communication envers les Verfeillois
- ▶ La finalisation des travaux d'aménagement et de l'équipement de la ludothèque
- ▶ La poursuite du programme de mise en conformité des ERP et de l'Agenda d'Accessibilité Programmé
- ▶ La modification n° 1 et la révision allégée du PLU
- ▶ Des dépenses en matière de voirie (aménagement chemin Piquetalen, dénomination et numérotage des voies, transferts de lotissement, ...)
- ▶ L'aménagement d'un espace cinéraire

**SANS RECOURS A L'EMPRUNT**

# Vie municipale

## Les élections municipales

### Les résultats

Le 15 mars 2020 a eu lieu le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales dans un contexte de pandémie. Au vu de la situation sanitaire en France, le premier tour des élections municipales a été maintenu et des mesures de distanciation sociale et d'hygiène ont été mises en place pour le bien de tous les électeurs. En effet un parcours ainsi que des distances minimales entre électeurs étaient matérialisés au sol, du gel hydroalcoolique ainsi que des lingettes désinfectantes étaient mis à disposition, l'entrée des isolements était tournée face au mur afin de supprimer le rideau d'entrée et conserver le secret du vote, les bureaux de votes étaient désinfectés très régulièrement, les regroupements étaient interdits et enfin il était demandé aux électeurs de venir dans la mesure du possible avec leur propre stylo.



Malgré toutes ces contraintes les élections municipales se sont passées dans de bonnes conditions.

A l'issue de ce scrutin la liste Verfeil Dynamique et Responsable a été élue avec 59,01% des suffrages exprimés. Voici plus en détails les résultats des élections.

# 1316

Nombre de votants

### PARTICIPATION AU SCRUTIN

Taux de participation : 49,64%

Taux d'abstention : 50,36%

Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés) : 1,67%

Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés) : 2,28%



22 sièges  
746 voix  
59.01 %



4 sièges  
386 voix  
30.53 %



1 siège  
132 voix  
10.44 %

## Votre nouvelle équipe municipale



Patrick  
PLICQUE

Maire



Jean-Pierre  
CULOS

1<sup>er</sup> adjoint



Aurélie  
SECULA

2<sup>ème</sup> adjointe



Francis  
GARRIGUES

3<sup>ème</sup> adjoint



Céline  
ROMERO

4<sup>ème</sup> adjointe



Michel  
ORRIT

5<sup>ème</sup> adjoint



Catherine  
DEBONS

6<sup>ème</sup> adjointe



Marc  
DEYMES

7<sup>ème</sup> adjoint



Serge  
MAZAS

Conseiller  
délégué



Marie-José  
SCHIFANO



Michèle  
PLANA



Anthony  
CERCLIER



Emma  
UMUTESI



André  
CIERCOLES



Corinne  
POLATO



Sophie  
PRADELLES



Anthony  
TAHRI



Cynthia  
CLERGEAU



Fernand  
ESTEVES



Céline  
PAVAILLER



Clément  
SCHIFANO



Nathalie  
POINDRELLE



Rose-Marie  
MARTINEZ  
FUENTE



Jean-  
Christophe  
LAPASSE



Isabelle  
BARTHE



Olivier  
RACAUD



Hervé  
DUTKO

## **Les commissions et leur composition**

### **Commission N°1 - Finances**

Aurélie SECULA, Jean-Pierre CULOS, Francis GARRIGUES, Corinne POLATO, Clément SCHIFANO, Isabelle BARTHE, Hervé DUTKO

### **Commission N°2 - Sports**

Francis GARRIGUES, Marc DEYMES, Anthony CERCLIER, Serge MAZAS, Cynthia CLERGEAU, Fernand ESTEVES, Olivier RACAUD

### **Commission N°3 - Communication**

Aurélie SECULA, Céline ROMERO, Michel ORRIT, Catherine DEBONS, Clément SCHIFANO, Fernand ESTEVES, Rose-Marie MARTINEZ FUENTE

### **Commission N°4 - Environnement et Développement durable**

Aurélie SECULA, Jean-Pierre CULOS, André CIERCOLES, Corinne POLATO, Céline PAVAILLER, Jean-Christophe LAPASSE, Hervé DUTKO

### **Commission N°5 - Urbanisme et Grands travaux**

Jean-Pierre CULOS, Michel ORRIT, Serge MAZAS, Sophie PRADELLES, Anthony TAHRI, Nathalie POINDRELLE, Jean-Christophe LAPASSE

### **Commission N°6 - Animation, Culture, Vie associative et Lien touristique**

Céline ROMERO, Marie-José SCHIFANO, Michèle PLANA, Fernand ESTEVES, Clément SCHIFANO, Olivier RACAUD, Hervé DUTKO

### **Commission N°7 - Education, Enfance et Vie scolaire**

Michel ORRIT, Catherine DEBONS, Michèle PLANA, Anthony CERCLIER, Corinne POLATO, Cynthia CLERGEAU, Rose-Marie MARTINEZ FUENTE

### **Commission N°8 - Action Sociale, Solidarité, et Famille**

Catherine DEBONS, Michel ORRIT, Marie-José SCHIFANO, Emma UMUTESI, André CIERCOLES, Céline PAVAILLER, Isabelle BARTHE

### **Commission N°9 - Patrimoine, Voirie et Réseau**

Marc DEYMES, Jean-Pierre CULOS, Serge MAZAS, Sophie PRADELLES, Anthony TAHRI, Clément SCHIFANO, Olivier RACAUD

### **Commission N°10 - Agriculture**

Serge MAZAS, Marc DEYMES, Anthony CERCLIER, Sophie PRADELLES, Anthony TAHRI, Fernand ESTEVES, Jean-Christophe LAPASSE

### **Commission N°11 - Développement économique**

Francis GARRIGUES, Jean-Pierre CULOS, Anthony TAHRI, Cynthia CLERGEAU, Clément SCHIFANO, Isabelle BARTHE, Hervé DUTKO

### **Commission N°12 - Citoyenneté et Jeunesse**

Céline ROMERO, Michèle PLANA, Emma UMUTESI, André CIERCOLES, Cynthia CLERGEAU, Fernand ESTEVES, Rose-Marie MARTINEZ FUENTE

# Vie municipale

**ZOOM sur >>> les travaux**



## **Sauvegarde du patrimoine : réfection de l'église Saint-Blaise**

Un diagnostic a été réalisé par un architecte du Patrimoine (M. Raphael Blohorn) à l'église Saint-Blaise de Verfeil. Durant cet été des travaux de nettoyage ont été effectués. Ceux-ci, qui ont duré une semaine, portaient sur le nettoyage et le démoussage d'une partie de la toiture, le nettoyage et le débouchage des gouttières et descentes et la mise en place de grillage anti-pigeons. Par ailleurs, plus de 500 tuiles ont été changées.

Le coût de ces travaux est de 17 175€ cofinancé par la DRAC à hauteur de 20%.

Ces travaux étaient nécessaires avant de commencer la restauration de l'église qui sera programmée à partir de 2020 en plusieurs tranches, sur plusieurs exercices budgétaires.





## **De nouvelles tribunes au terrain Gabriel Dandrieu pour la sécurité des spectateurs**

Comme les supporters de l'USV Rugby le savent, les tribunes ont été interdites d'accès suite à un contrôle sécurité non conforme. La vétusté des tribunes et l'obligation de mise aux normes n'autorisaient pas une simple rénovation.

Après l'inscription de la construction de nouvelles tribunes au budget communal voté le 11 avril 2019, les consultations des entreprises ont été lancées sans tarder et les entreprises retenues ont pu débiter les travaux dès le mois de juin.

Pour le terrassement, l'accès handicapé et la plateforme bétonnée, la S.A.R.L. GATTI a été retenue. L'entreprise MUNOZ SAS a réalisé la charpente en bardage métallique et l'entreprise SAMIA DEVIANNE S.A. s'est vu confier la fourniture et mise en place des gradins.

Le coût total de l'opération s'élève à 74 343€ HT, dont 22 438€ financés par le conseil départemental de la Haute-Garonne.

## **Un coup de jeune pour la piscine...**



Des travaux de rénovation ont été engagés afin de rénover et améliorer la piscine municipale, à savoir :

- ▶ l'étanchéité de la toiture du bâtiment principal et technique réalisée par l'entreprise SAUTTER pour environ 23 500€ TTC
- ▶ le remplacement des menuiseries à l'entrée ainsi que celle donnant accès au bassin, réalisé par l'entreprise GARRIGUES ET NARDO pour environ 11 000€ TTC
- ▶ la peinture des hauts de façades côté bassin et de la surélévation réalisée par l'entreprise CERDA pour environ 4 000€ TTC
- ▶ l'achat de bardage bois RED CEDAR pour environ 15 500€ TTC pour un installation en régie sur la façade coté bassin du bâtiment.
- ▶ le remplacement des canalisations de refoulement du bassin et des pompes d'alimentation réalisé par la société AQUA TECHNIQUE pour environ 23 700€ TTC
- ▶ la rénovation des sanitaires en régie pour environ 4 000€ TTC ainsi que la rénovation du local infirmerie pour environ 800€ TTC



## Sécurisation des écoles



Une nouvelle porte d'entrée a été installée à l'école élémentaire Comtesse de Ségur, afin d'assurer la sécurité de tous et permettre l'ouverture de l'entrée depuis le bureau du directeur. Il s'agit d'une porte avec un déclencheur d'ouverture électrique et fonctionnant avec un visiophone. La pose a été réalisée par la

société GARRIGUES ET NARDO pour un montant total de 10 000€.

Par ailleurs des grilles ont été fabriquées et posées par les services techniques dans le renforcement de cette entrée pour éviter les détériorations et actes malveillants que nous constatons depuis quelque temps maintenant.

## Zone de stationnement au cimetière



L'aménagement d'un parking autour des cimetières de Verfeil est maintenant terminé. Des places de parking, un chemin et un passage pour les piétons ont été matérialisés. Par ailleurs, le marquage au sol matérialise une chicane afin de limiter la vitesse aux abords du cimetière.

## Restauration du mur de la place des poilus

Depuis plusieurs années l'accès à une partie des escaliers du mur de la place des poilus était condamné car à cet endroit l'édifice menaçait de s'effondrer. Pour permettre sa réouverture en toute sécurité, les travaux suivants ont débuté ce début d'année :

- ▶ la réalisation de micro-pieux est terminée et a été réalisée par la société COFFEX LITTORAL pour un montant d'environ 133 200€ TTC
- ▶ la reprise de la maçonnerie, notamment en briques foraines, est en cours de finalisation et a été confiée à la société BOURDARIOS pour un montant d'environ 71 150€ TTC
- ▶ les travaux de serrurerie vont bientôt débuter et seront réalisés par la société MUNOZ pour un montant d'environ 26 000€ TTC
- ▶ les travaux de la voirie termineront le chantier et seront réalisés par la société CARO TP pour un montant d'environ 9 500€ TTC

La fin de chantier est estimée pour la fin du mois d'août 2020.

Tous ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Départemental, le Conseil Régional et l'État à hauteur de 80%.



## **Sécurité routière : un nouveau ralentisseur sur la route de Puylaurens**

Au croisement de la rue de l'Autan et de la D20, route de Puylaurens, quatre coussins berlinois étaient initialement installés pour encadrer le passage piéton permettant l'accès du quartier Courbenause au centre culturel En Solomiac. Ces structures étant abîmées, le conseil municipal a fait le choix de faire installer un ralentisseur de type plateau sur lequel le passage piéton a été matérialisé. Cette installation plus large permet un ralentissement plus efficace des automobilistes et assure ainsi une meilleure sécurité des piétons. Les travaux ont été réalisés par la société EIFFAGE ÉNERGIE, pour un montant de 7 500€ qui a été prélevé sur l'enveloppe « Pool routier » attribuée par la communauté des communes pour l'entretien de la voirie.



## **Création d'une nouvelle route**

Avec la création du nouveau lotissement dans le bas de Verfeil de près de quarante logements, l'impasse de la chaussée qui dessert déjà le lotissement de Courbenause serait trop fréquentée. Afin de fluidifier l'accès au nouveau lotissement, une route a été créée pour un montant total de 120 000€ qui a été financée avec l'enveloppe « Pool routier » attribuée par la communauté des communes pour l'entretien de la voirie.

## **Aménagement du parvis de la mairie**



L'aménagement du parvis de la mairie est un projet qui a été totalement mené par les services municipaux. En effet les élus ont donné libre cours à l'inspiration des agents.

Le cahier des charges était : un accès facilité, l'intégration d'un panneau d'affichage et de la sculpture représentant l'emblème de Verfeil (un figuier), ainsi que la création d'un espace de rencontre. Afin de répondre aux attentes, le service culture et animation locale et les services techniques de la commune ont imaginé plusieurs propositions avec différents matériaux afin de répondre aux obligations imposées par l'Architecte des Bâtiments de France. Une fois le projet validé, il a entièrement été réalisé en régie, il ne reste plus qu'à poser les bancs en bois sur les plots en briques et l'aménagement sera totalement terminé.

## **Installation d'un colombarium**

Dans la partie basse du cimetière de Verfeil, juste à côté de la stèle du souvenir des Sapeurs-Pompiers, un columbarium a été installé dernièrement. Il se compose de trente emplacements et de six cave-urnes pouvant accueillir chacun quatre urnes. Un jardin du souvenir a également été créé pour permettre à ceux qui le souhaitent la dispersion des cendres. L'aménagement a été confié à la société NÉO FUNÉRAIRE pour un coût global de 39 000€. L'achat de ces concessions sera possible dès que les élus auront statué sur son montant lors d'un prochain conseil municipal.



# Vie municipale

## Les actions du service culture et animation locale



### Retour sur le Printemps du Rire

Cette année Le Printemps du Rire qui fêtait ses 25 ans a fait une halte chez nous, à Verfeil ! Pour être plus précis, ce sont les artistes des Tournées du Printemps qui ont foulé la scène du centre culturel En Solomiac le mercredi 11 mars à 20h30. Vous avez été une centaine à venir pour voir Inno JP, Bédou et Yassir, trois des six meilleurs jeunes talents d'Europe.

Et vous savez quoi ? Le Printemps du Rire nous a déjà contacté pour programmer un spectacle à Verfeil pour l'édition 2021...

### 5<sup>ème</sup> édition des ESTIVALES de Verfeil

Créées en 2016, les ESTIVALES de Verfeil ont pour but de mettre en place une animation de proximité. Cette programmation culturelle se compose d'animations proposées **tous les jeudis soir de l'été du 16 juillet au 27 août 2020**. Depuis 5 ans maintenant, les animations s'enchaînent et se réinventent pour faire découvrir la cité verfeilloise aux touristes mais également aux habitants. Sur un fond patrimonial et historique, ces soirées sont l'occasion d'apprendre tout en s'amusant en famille ou entre amis.

Après un an d'absence, Papi Ernest est de retour pour animer les visites contées. Ce personnage au caractère bien trempé est à la fois drôle et attachant. Le temps d'une heure, il parle de son village natal des années 30 à aujourd'hui...

Pour les amateurs de l'émission Koh-Lanta, le service Culture et Animation Locale propose de revivre la mythique épreuve de la course d'orientation. Entre amis ou en famille, il faut trouver des balises dissimulées autour du lac de la Balermie à l'aide d'une boussole et d'une carte.

Cette année, la visite théâtralisée s'intitule « Verfeil remonte le temps ». Les visiteurs se laisseront guider par les bénévoles en costumes d'époque dans les ruelles verfeilloises pour découvrir les grands moments de son histoire grâce à la nouvelle invention de Cyprien le savant fou : une machine à remonter dans le temps.

Les marchés gourmands initialement prévus ont malheureusement été annulés compte tenu des règles d'organisation drastiques imposées par le Gouvernement.

**ATTENTION** - Le programme est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation sanitaire en France.

*Sur inscription pour les visites et les courses d'orientation  
5€ pour les adultes et 3€ pour les enfants*



# Les ESTIVALES de Verfeil

~~9 Juillet à 19h30  
MARCHÉ FOURMAND  
(sur l'Esplanade)~~

**ANNULÉ  
(COVID-19)**

16 Juillet à 21h00  
VISITE CONTÉE \*

6€ par adulte

\*SUR RÉSERVATION  
05.34.27.75.23

3€ par enfant

23 Juillet à 18h30  
COURSE  
D'ORIENTATION \*  
(Lac de la Balerme)

**ANNULÉ  
(COVID-19)**

~~6 Août à 19h00~~

~~MARCHÉ  
FOURMAND  
(sur l'Esplanade)~~

30 Juillet à 19h30  
VISITE  
THÉATRALISÉE \*

13 Août à 19h30  
VISITE  
THÉATRALISÉE \*

20 Août à 21h00  
VISITE CONTÉE \*

27 Août à 18h30  
COURSE D'ORIENTATION \*  
(Lac de la Balerme)

## Les visites guidées du mercredi



Le confinement est fini, l'été est là et les beaux jours reviennent à grand pas : c'est le moment idéal pour venir (re)découvrir Verfeil !

Maintenant que les sorties sont autorisées, vous pouvez venir découvrir Verfeil avec David et Céline, les deux guides conférenciers, qui vous ont concocté tout un programme du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août avec une visite tous les mercredis après-midi.

### 1<sup>er</sup> juillet, 22 juillet et 12 août à 14h30 : la cité cathare.

Un parcours urbain de 2h00 pour découvrir les monuments et les grands moments de la cité, de l'époque médiévale à l'époque moderne.

### 8 juillet, 29 juillet et 19 août à 14h00 : le Sentier du Souvenir.

Une balade de 6km jusqu'au cimetière de Saint-Sernin-des-Rais. Pendant 3h, parcourez la campagne vallonnée de Verfeil pour découvrir l'histoire des Petites Filles Modèles et de leur famille.

### 15 juillet, 5 août et 26 août à 14h30 : le nom des rues.

Une visite originale de 2h00 pour découvrir Verfeil sous un autre angle. Les ruelles de la cité n'auront plus aucun secret pour vous à la fin de ce parcours.

Sur inscription - 5€ pour les adultes et 3€ pour les enfants de 10 à 18 ans.

## Les Journées du Patrimoine

Thème 2020 : « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! »

**Dimanche 20 Septembre**, une conférence sera donnée dans la salle du conseil municipal à la mairie dans la matinée.

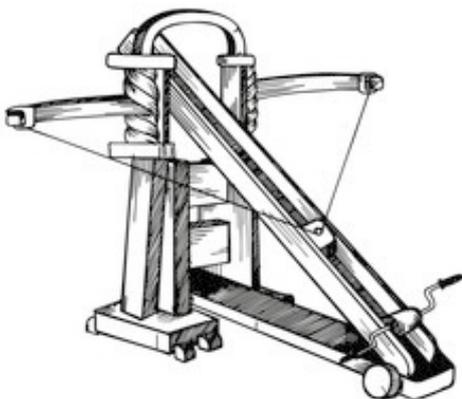
David, guide conférencier, retracera l'histoire de l'éducation depuis les civilisations antiques jusqu'à aujourd'hui en passant par les réformes instaurées par Jules Ferry.

Animation gratuite et sans inscription.



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## La fête médiévale du Figuier

Rendez-vous le week-end des **10 et 11 octobre** pour assister à cette grande fête médiévale : campement, jeux en bois, cluedo géant, banquet, marché, ateliers de découverte, théâtre de rue...

Le programme sera bientôt diffusé mais en attendant, vous avez l'été pour vous préparer au traditionnel concours de fabrication d'engin de guerre médiéval !

Le thème cette année : **la baliste**

Si vous souhaitez participer, envoyez tout de suite un mail au service culture et animation locale afin de recevoir toutes les informations et le règlement.

Inscription gratuite - [culture@mairie-verfeil31.fr](mailto:culture@mairie-verfeil31.fr)

# Vie municipale

## Des nouveaux outils de communication

### Le panneau lumineux

Un panneau lumineux double face pour vous informer.

Il s'agissait d'une promesse faite depuis longtemps, il est enfin arrivé ! En effet, l'installation de ce type de matériel est soumise à l'approbation de différents services de la préfecture et du département, d'autant plus que la départementale 112 est une voie empruntée par les convois exceptionnels. Les emplacements nous permettant son installation étaient très restreints, l'installation a été faite sur la D112 juste après la place Charles de Gaulle permettant une lecture par les automobilistes mais également par les piétons.

L'installation a été réalisée durant l'été 2019 et la mise en service courant du mois de septembre. Cet outil de communication, permet d'informer les administrés sur l'actualité municipale et associative mais également sur les travaux en cours et les alertes météo. De plus en plus aujourd'hui la communication doit être réactive et toucher un maximum de personnes, il s'agit ici d'un des outils mis en place pour répondre à ce besoin.

Cette installation a été réalisée par les services techniques pour la réalisation du socle, par le SDEHG pour l'alimentation électrique et par la société Lumiplan pour la pose et la mise en service des panneaux pour un montant global de 20 000€



### PROCHAINEMENT !

#### NEWSLETTER

Pensez à vous inscrire  
sur le site internet  
[www.mairie-verfeil31.fr](http://www.mairie-verfeil31.fr)

### Un nouveau site internet

Le précédent site internet de la commune de Verfeil avait été mis en place en 2008. Bien que très utile, il n'était plus adapté aux besoins. Sa technicité rendait l'actualisation des contenus difficile. L'équipe municipale a donc émis le souhait de faire une refonte du site internet de la commune, l'an dernier. C'est la société Com3elles, agence de communication toulousaine spécialisée dans la création de sites internet, qui a été retenue pour mettre au point le nouveau site internet.

Le service communication et Aurélie Sécula (adjointe en charge de la communication) ont travaillé pendant plusieurs mois pour mener à bien ce projet en collaboration avec le prestataire retenu. De la conception graphique et visuelle aux contenus, tout a été pensé pour offrir aux usagers une navigation agréable et fluide, à travers un site internet moderne et dynamique. C'est également un outil de communication évolutif, accessible et compatible avec tous types de supports : ordinateurs, tablettes et smartphones. Il respecte aussi les normes techniques d'accessibilité en vigueur pour les collectivités, notamment à destination des déficients visuels. Le nouveau site internet permet notamment de retrouver des informations pratiques (coordonnées d'associations, professionnels de santé, services publics, localisation...), de contacter les services de la mairie à travers des formulaires, de prendre connaissance des publications municipales, de s'informer des dernières actualités et de réaliser des démarches administratives avec très prochainement la possibilité de régler les factures de la restauration scolaire.



Suivez-nous sur les réseaux !

Informez-vous sur Facebook et postez vos photos sur Instagram avec le #Mairie\_de\_Verfeil

# Vie municipale

## Du côté de la police municipale...



### Un nouvel outil de verbalisation

Le service de la police municipale vient d'être équipé d'un Dispositif de Verbalisation Électronique (DVE). Cela implique la disparition des carnets à souche de couleurs différentes et l'apposition sur le pare-brise d'un avis de contravention, avec un simple envoi direct du Trésor Public au domicile du contrevenant. Donc vigilance sur le stationnement, les téléphones, les ceintures et les autres infractions au code de la route.

## Service des sports

### Ouverture de la piscine

La piscine municipale ouvrira ses portes le samedi 1<sup>er</sup> août de 13h30 à 19h30, mais il faudra respecter certaines mesures sanitaires. Toutefois la mairie se réserve le droit de fermer l'entrée ponctuellement pour le nettoyage relatif au protocole sanitaire.

Les usagers devront respecter les règles sanitaires et de distanciation physique mises en place, c'est à dire :

- ▶ De 1 personne pour 4m<sup>2</sup> dans les bassins,
- ▶ De 1 mètre entre chaque personne en dehors des bassins,
- ▶ Sens de circulation

La fréquentation maximale instantanée dans l'établissement

sera limitée à 250 personnes. Cependant la fréquentation maximale instantanée dans les bassins autorisée sera de : grand bassin : 75 personnes / petit bassin : 15 personnes / pataugeoire : 10 personnes.



**L'accès à la piscine sera interdit aux personnes présentant des problèmes respiratoires et/ou digestifs.**

## Le CCAS prend soin des plus fragiles

### Recensement des personnes vulnérables

Le Plan Canicule, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin avec son premier niveau de « veille saisonnière » et étendu jusqu'au 15 septembre 2020, confie au Maire le recensement des personnes âgées et handicapées isolées à leur domicile.

Si vous désirez signaler une personne fragile susceptible de souffrir de la canicule, ou plus généralement une personne en grande difficulté, il suffit de contacter le Centre Communal d'Action Sociale.

Un registre nominatif d'inscription est ouvert à la mairie de Verfeil pour les administrés ou leurs proches en faisant la demande.

Les intéressés doivent répondre à l'un des critères suivants :

- ▶ être âgé de plus de 65 ans
- ▶ être âgé de plus de 60 ans et reconnu inapte au travail
- ▶ être adulte handicapé (c'est-à-dire percevoir l'Allocation Adultes Handicapées ou une pension d'invalidité ou l'allocation compensatrice ou posséder une carte d'invalidité).

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie au 05 62 22 02 45 ou par mail à l'adresse suivante : [ccas@mairie-verfeil31.fr](mailto:ccas@mairie-verfeil31.fr)

## Aménagements urbains

### L'art s'installe dans la rue

Le conseil municipal a voté l'an dernier une enveloppe d'environ 10 000 € consacrée à l'aménagement urbain.

Le service culture et animation locale a alors eu l'idée de proposer un projet artistique afin de mettre en valeur le patrimoine mais aussi les artistes d'art locaux.

Ainsi, trois sculptures représentant le patrimoine verfeillois (un figuier, les petites filles modèles et la silhouette de la cité) ont été réalisées par l'artiste Aurélie DASTUGUE. Prochainement une signalétique sera mise en place pour accompagner ces oeuvres et une inauguration est prévue à la rentrée.



### La ludothèque : ouverture réussie !

Après un travail de longue haleine et ce qui pourrait s'apparenter à un parcours du combattant, la mairie de Verfeil a pu ouvrir les locaux de la ludothèque lors des vacances de la Toussaint.

C'est l'association verfeilloise Parta'jeu qui en sera le prestataire par convention d'objectif et de partenariat avec la mairie.

L'association a d'ailleurs embauché une ludothécaire, Mme Sakina ASLOUN, qui saura vous accueillir et vous conseiller lors de vos passages.

A ce jour, la mairie a financé avec l'aide de la CAF de la Haute-Garonne la totalité des investissements : rénovation du bâtiment, mise aux normes, achat des jeux, achat du matériel, achat du mobilier, subvention salariale. Au lendemain de la livraison des meubles et grâce au savoir-faire de l'association Parta'jeu et du service technique municipal, l'ouverture de la ludothèque, 1A avenue des écoles (derrière la Poste), a pu avoir lieu le samedi 26 octobre 2019 ! En ce premier jour d'ouverture la ludothèque a accueilli près de 70 personnes, et ce nombre n'a pas réduit pendant toutes les vacances scolaires.

Après ces débuts prometteurs, l'inauguration officielle en présence des élus municipaux, des services techniques, des responsables de la CAF de la Haute-Garonne et bien sûr des membres de l'association de Parta'jeu a eu lieu le vendredi 8 novembre à 16h. Ce fut l'occasion de découvrir ce nouvel espace ludique verfeillois, un espace culturel intergénérationnel.

La ludothèque sera ouverte en journée et l'association Parta'jeu organisera quelques soirées jeux tout au long de l'année. Venez sans hésiter, il y a des jeux adaptés à tous, petits et grands !

On espère vous y voir nombreux !

Pour plus de renseignements :

Mairie de Verfeil – 05.62.22.02.42

La ludothèque – 05.61.35.64.19 / ludotheque@parta-jeu.fr



# Vie locale

## Bienvenus aux petits nouveaux !

Le Petit Comptoir



A l'automne dernier, au coeur du village, accessible par la place de la Liberté, Le Petit Comptoir a ouvert ses portes dans une bâtisse totalement restaurée avec goût par ses propriétaires. Il s'agit d'un café, d'une crêperie, d'un restaurant du midi, d'une échoppe éthique et engagée, en effet les valeurs qui animent l'établissement sont mettre en avant les producteurs locaux et manger plus sain. Tout ce que est servi pour se restaurer le midi est fait maison. Émilie et Sophie vous donnent rendez-vous du mardi au vendredi toute la journée et le samedi de 14h à 18h où vous pouvez profiter de la terrasse quand il fait beau et du poêle à l'intérieur l'hiver.

Les vendredis, des soirées apéro sont proposées : moments propices aux rencontres et à la détente autour de jolies assiettes de charcuterie et de fromages. Pour plus de renseignements : 05.61.74.38.78 ou sur Facebook.

La ferme de la Mignonne



Depuis maintenant un an, Marion a créé la ferme de la Mignonne avec pour objectifs : «faire vivre le sol grâce au retour des troupeaux de ruminants, nourrir les Hommes avec des produits sains et participer au dynamisme de la campagne verfeilloise». Pour atteindre son but, elle s'est dotée d'un cheptel de 135 brebis basco-béarnaises, race laitière, dont la production de lait est destinée principalement à la fabrication de fromage.

Toute l'année, ses brebis pâturent sur ses terres et l'hiver elles rentrent la nuit dans la bergerie où du fourrage local les attend. En effet, le foin et l'orge utilisés sont produits dans un rayon d'un kilomètre par des agriculteurs céréaliers avec qui Marion travaille.

Tous les matins la traite des brebis est effectuée, le lait collecté est alors transformé pour la production de différents fromages, de yaourts, de greuil, de feta mais aussi de confiture de lait. A la ferme de la Mignonne tout est fait main, cette production artisanale est en conversion vers l'agriculture biologique, et à partir de mai 2021 tous ses produits seront officiellement certifiés AB.

La commande des produits peut être faite en ligne et être retirée le mercredi directement à la ferme entre 16h30 et 19h. Les acheteurs peuvent également venir sur ce créneau sans avoir fait de commande en ligne.

Pour plus de renseignements : [contact@fermedelamignonne.com](mailto:contact@fermedelamignonne.com)

Les Jardins de Verfeil



Emeline Roche a fait une reconversion professionnelle pour devenir maraîchère et créer Les Jardins de Verfeil situés en contrebas du château. L'installation de son exploitation a débuté la première semaine d'avril 2019. Afin de mener à bien son projet, des aménagements ont été nécessaires : un bâtiment pour le stockage et la vente, un bassin de rétention d'eau de pluie, une irrigation avec pilotage automatique et enfin une serre.

Les premières plantations ont été réalisées à la fin du mois de mai 2019 et les premières ventes la troisième semaine du mois d'août de la même année. Aujourd'hui il s'agit d'une exploitation agroécologique qui sera certifiée bio en décembre 2020 car il faut justifier de trois années de culture sans traitement chimique.

Emeline vous donne rendez-vous le lundi et le mercredi de 16h30 à 19h15 pour la vente des fruits et des légumes cueillis le jour même. Depuis peu, elle propose des paniers composés d'au moins cinq légumes à commander en ligne sur [cagette.com](http://cagette.com) à retirer aux Jardins de Verfeil le vendredi de 17h à 19h. Enfin, au printemps, elle propose à la vente des plants de légumes bio.

Pour plus de renseignements : 06.32.88.61.93 ou sur Facebook.

# Vie locale

## Changement de propriétaires

### Bureau de tabac «Le petit chez nous»



L'été dernier, Monique et Bernard De Rossi ont fait valoir leur droit à la retraite après plus de 27 ans à la tête du plus ancien commerce de Verfeil. Ce bureau de tabac, Monique y a grandi car avant d'en être les propriétaires, le commerce appartenait à sa mère, pour elle c'est l'histoire d'une vie.

Le lundi 19 août, après les congés annuels, c'est Nadège et Lionel qui ont rouvert les portes du magasin. Ces nouveaux gérants ne sont pas inconnus des Verfeillois! En effet Lionel a longtemps porté les couleurs de Verfeil à l'USV Rugby et quant à Nadège, il s'agit de la fille de l'ancienne gérante de La Source, Josette Sore.



### Le Relais du Stade devient le Relais Boulanger



En novembre 1989, Marie et Jean-Claude Brossard prenaient possession de la station service et du garage Le Relais du Stade. Près de 31 ans plus tard, le couple, bien connu des Verfeillois, a passé la main à Isabelle et Jean-Pierre Lespinard et leur associé Guillaume Sie au début du mois de juillet 2020 afin de prendre leur retraite. Le Relais du Stade devient alors le Relais Boulanger. En effet les nouveaux propriétaires ont pour projet de faire évoluer la station service pour permettre un accès 24h/24h aux pompes

à essence (paiement en carte bancaire en dehors des horaires d'ouverture) mais également de transformer le garage en une boulangerie - pâtisserie artisanale d'ici la fin de l'année 2020. Un espace sera dédié à la vente et un second à la production avec la création d'un laboratoire de boulangerie-pâtisserie. Tous les produits proposés à la vente seront confectionnés sur place. Le Relais Boulanger sera ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 19h30 en continu.



Nous souhaitons une belle et longue retraite paisible à Monique et Bernard DE ROSSI ainsi qu'à Marie et Jean-Claude BROSSARD et nous adressons tous nos vœux de réussite à Nadège, Lionel, Isabelle, Jean-Pierre et Guillaume.

# Vie locale

## Des Verfeillois à l'honneur...

### Au Revoir Monsieur JANER Bon retour Monsieur FAVRET



Il y a quatre ans, Philippe Janer, alors Adjudant-chef, prenait la tête de la brigade de gendarmerie de Verfeil sous l'autorité de la communauté de brigade (COB) de Balma. Fort de son expérience au sein du groupe anti-cambriolage de la gendarmerie de Toulouse, il a beaucoup œuvré notamment pour la lutte contre les casses. Après avoir reçu, en 2019, la médaille militaire, il vient d'être promu Major et nommé à la tête de la brigade de

Castanet Tolosan. Pour remplacer le Major Philippe Janer au commandement de la brigade de Verfeil, l'Adjudant Patrick FAVRET, bien connu des verfeillois fait son retour. En effet après avoir passé 22 ans dans la brigade de Verfeil, il a été nommé en 2012 à la tête de la brigade de gendarmerie de Lanta.



### Hommage à un ancien combattant

Une figure des commémorations Verfeilloises, Roger RACAUD, ancien combattant d'Algérie, nous a quitté à l'âge de 81 ans. Porte-drapeau depuis le premier jour de la création de la section de la FNACA de Verfeil en 1973, il était présent à toutes les cérémonies de commémoration au monument aux morts. Il fut accompagné par sept porte-drapeaux de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie lors de ses obsèques le vendredi 26 juin. Nous souhaitons, lui rendre un dernier hommage au travers de cette tribune.



### Solidarité



Le lundi 21 octobre 2019, un violent incendie s'est déclaré dans une habitation du lieu dit "La Garlande", laissant ainsi une famille Verfeilloise avec deux petites filles âgées de 6 et 9 ans totalement démunie. Le Maire de notre commune a alors lancé un appel aux dons sur les réseaux sociaux pour permettre à cette famille de subvenir aux premiers besoins, notamment se vêtir. Dès la publication de cet appel, beaucoup de Verfeillois et d'habitants des communes voisines se sont rendus à la mairie avec des vêtements, chaussures, linge de maison pour toute la famille. L'élan de solidarité des Verfeillois a pris une ampleur telle que la salle du conseil municipal ne suffisait pas pour entreposer tous les dons. Ici nous souhaitons témoigner toute notre reconnaissance aux généreux donateurs qui n'ont pas hésité à ouvrir leur armoire pour venir en aide à cette famille. Cette solidarité fait chaud au coeur, encore merci!

# Vie pratique

## Opération « TRANQUILLITÉ VACANCES »

### **Vous prévoyez de partir en vacances ? Partez en toute tranquillité !**

Avec les beaux-jours vous prévoyez de partir en vacances, ou alors simplement en week-end, et face à la recrudescence des cambriolages, sachez que vous pouvez bénéficier d'une surveillance accrue de votre domicile en profitant de l'opération tranquillité vacances. En effet, sur simple demande, les services de la police municipale peuvent surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce dispositif gratuit, il suffit d'en faire la demande auprès de la police municipale et de remplir un formulaire.

#### **Enfin voici une liste non exhaustive de précaution à prendre :**

- ▶ Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèces
- ▶ Fermez vos volets ou clayettes et remplacez ceux qui sont cassés
- ▶ Installez des dispositifs de sécurité passive (barres aux volets, verrous solides...)
- ▶ Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison
- ▶ Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur comme une échelle ou une barre de fer
- ▶ Faites relever votre courrier par une personne de votre entourage
- ▶ N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue
- ▶ Ne laissez pas vos clés cachées à proximité de votre domicile
- ▶ Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle
- ▶ Dissimulez vos bijoux, et autres objets de valeur
- ▶ Et ne claironnez pas trop fort autour de vous que vous partez en vacances. Y compris sur les réseaux sociaux qui peuvent être surveillés

#### **En cas de cambriolage :**

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ▶ Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre
- ▶ Interdisez l'accès des lieux
- ▶ Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages

Pour plus d'informations, des plaquettes d'information sont disponibles à l'accueil de la mairie et à la gendarmerie.





## ATTENTION CANICULE



### Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez  
l'alcool



Mouillez-vous  
le corps



Évitez le soleil

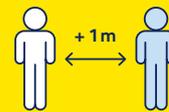
 **Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19**



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**MALGRÉ LA CHALEUR, LE PORT DU MASQUE RESTE OBLIGATOIRE DANS LES TRANSPORTS**

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

# Vie pratique

## Bien vivre tous ensemble...

### Feux et élimination des déchets verts

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de les brûler dans son jardin :

- ▶ L'herbe issue de la tonte de pelouse
- ▶ Les feuilles mortes
- ▶ Les résidus d'élagage
- ▶ Les résidus de taille de haies et arbustes
- ▶ Les résidus de débroussaillage
- ▶ Les épluchures



Les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie, mais vous pouvez également en faire un compost individuel.

Brûler les déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

### Gestion des ordures ménagères



Les ordures ménagères (poubelles noires) et le tri-sélectif (poubelles jaunes) sont collectés en fonction du secteur :

- ▶ **Secteur 1** : le lundi pour les ordures ménagères et le mercredi les semaines paires pour le tri-sélectif
- ▶ **Secteur 2** : le jeudi pour les ordures ménagères et le mercredi les semaines impaires pour le tri-sélectif

Pour une commune propre, merci de ne pas laisser vos poubelles sur la voie publique en dehors du temps de collecte. Elles doivent être sorties la veille car les collectes commencent très tôt et rentrent le plus rapidement possible après la collecte. N'oubliez

pas qu'en cas de jours fériés, les collectes sont décalées d'une ou deux journées (voir site de la C3G : [www.cc-coteaux-du-girou.fr](http://www.cc-coteaux-du-girou.fr)). Si vous laissez un conteneur ou bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 750€. Cette infraction pourra être constatée par l'agent de police municipale.

### Bricolage et nuisances sonores

D'après l'article 5 de l'arrêté préfectoral de la Haute-Garonne du 23 juillet 1996 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc...) ne peuvent être effectués que :

- ▶ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- ▶ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ▶ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.



Les infractions aux dispositions de cet arrêté sont passibles d'une amende contraventionnelle définie par l'article 131-13 du code pénal.

## Entretien des fossés

Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux sur sa propriété (article 640 du Code Civil). Il est donc interdit de créer ou de conserver un obstacle pouvant empêcher l'écoulement dans les fossés.

Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier et permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (article 640 et 641 du Code Civil). Les fossés en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (articles L 215 du Code de l'environnement).



### Comment entretenir son fossé ?

- ▶ Le ramassage des embâcles pouvant gêner les écoulements (feuilles mortes, branches d'arbres, détritiques...) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver)
- ▶ Le curage et le nettoyage des ouvrages de franchissement (buses et grilles) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) afin de ne pas créer de bouchons hydrauliques
- ▶ Le fauchage du couvert herbacé avec exportation des résidus (pour éviter l'altération de la qualité du milieu par enrichissement en matière organique) en automne afin de respecter les périodes de reproduction de la faune et de la flore
- ▶ L'élagage des branches basses et pendantes (c'est-à-dire retirer les branches inutiles ou gênantes et réduire la longueur des autres) en automne

### Ce qu'il faut absolument éviter :

- ▶ Rectifier ou recalibrer le fossé lors du curage (pas de surcreusement par rapport au fond initial)
- ▶ Désherber ou utiliser des produits chimiques (herbicides, pesticides...) à moins de 5 m du fossé
- ▶ Curer « à blanc » le fossé ou décaper la couche superficielle du sol
- ▶ Pratiquer un entretien trop régulier et uniforme en particulier entre avril et juillet



## Les moustiques tigres : le retour !

Il existe différents types de moustiques, dont l'*Aedes albopictus*, qui est aussi appelé moustique « tigre » à cause de sa silhouette noire et de ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes.

Le moustique tigre est avant tout source de nuisance : il pique le jour et sa piqûre est douloureuse. Il peut aussi dans certaines conditions particulières, transmettre la dengue, le chikungunya et le zika.

Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans les 13 départements de la région Occitanie.

### Les bons réflexes à adopter pour éliminer les larves de moustiques chez nous :

- ▶ Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, déchets verts... Les pneus usagés peuvent être remplis de terre, si vous ne voulez pas les jeter
- ▶ Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide
- ▶ Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages
- ▶ Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu
- ▶ Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc...)
- ▶ Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes : débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage) entretenir votre jardin

### Le saviez-vous ?

Vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous ? Signalez-le !

[www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr) ou via l'application mobile iMoustique©

# Tribune libre

Le gouvernement a laissé s'organiser un premier tour des élections municipales - le 15 mars 2020 - en pleine crise sanitaire. Les conséquences sont une abstention massive clairement liée à la pandémie de coronavirus. Avec 50,4% d'abstention à Verfeil, un record, le résultat ne peut pas être représentatif ni démocratique.

Je remercie donc tous les habitants qui ont pris le risque de se déplacer pour ce scrutin ainsi que toutes celles et ceux qui ont accordé leur confiance à l'équipe « Verfeil Energie Citoyenne ».

12 commissions municipales ont été mises en place, je participerai aux travaux de 4 d'entre elles :

- \* Finances,
- \* Environnement et développement durable,
- \* Animation-Culture-Vie associative-lien touristique,
- \* Développement économique.

Mon engagement est constructif, au service de l'intérêt public à la condition d'un respect de la démocratie participative par la majorité élue. L'égalité d'espace d'expression libre dans ce bulletin municipal pour chacun des 3 groupes d'élus, va dans le bon sens. Mais il reste encore beaucoup à faire en terme de communication, un retour à 4 bulletins par an au lieu de 2 est une nécessité.

Avec 3 mois de retard pour cause de confinement, le débat d'orientation budgétaire et le budget 2020 vont certainement être impactés par cette crise sanitaire, sociale, économique, y compris au niveau communal.

**Hervé Dutko**

Chers verfeillois,

À l'issue des élections municipales du 15 mars 2020 la liste « Vivre Verfeil » que Rose-Marie MARTINEZ a eu l'honneur de conduire a recueilli 30,53 % des voix, malgré un taux d'abstention record de plus de 50 % dû à la pandémie. Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des verfeillois qui nous ont apporté leur soutien et leur confiance.

Avec nos quatre élus et notre conseiller communautaire à la C3G, soyez assurés que nous resterons vigilants pour suivre attentivement l'avancée des projets importants (futur groupe scolaire, nouveau centre de secours avec le SDIS, aménagement urbain : centre-ville et fossé du château, restauration de l'église Saint-Blaise, gendarmerie de Verfeil, avenir de la piscine...) et défendre vos intérêts. Notre participation à l'ensemble des commissions et notre réelle implication dans un esprit démocratique et constructif qui a toujours été le nôtre nous permettra de vous maintenir informés suivant les moyens dont nous disposerons et aussi sur notre page Facebook Vivre Verfeil.

Pour l'heure, nos interventions ont porté sur notre volonté de pouvoir agir et participer pleinement, en tant que conseillers municipaux, aux projets et décisions qui affecteront la vie de notre commune. Une demande de réouverture du marché du dimanche a été soumise en Conseil municipal le mardi 9 juin 2020.

**Jean-Christophe LAPASSE, Isabelle BARTHE, Olivier RACAUD et Rose-Marie MARTINEZ FUENTE**  
**Le groupe Vivre Verfeil**

Les élections municipales se sont déroulées cette année dans un contexte particulier et tous les électeurs ne se sont pas déplacés mais les Verfeillois ont su démontrer leur civisme et leur intérêt pour la vie communale en s'exprimant, soyez-en tous remerciés. Le résultat, légitime et incontestable, de près de 60% des voix, a plébiscité l'équipe sortante sur son bilan très positif et sur son programme « Dynamique et Responsable » adapté aux perspectives et réalités de demain. Nous le savons, l'équipe élue s'est présentée sous une étiquette Divers Gauche clairement positionnée autour de la mise en place d'une politique - au sens noble du terme - de gestion de la cité dans l'intérêt commun et collectif de ses habitants. Le conseil municipal, installé depuis le 25 mai, présente un profil équilibré où les différentes sensibilités se sont vu offrir des places et des espaces pour pouvoir faire connaître leurs valeurs et leurs avis sur l'ensemble des sujets relatifs à la vie de la commune. Aujourd'hui, nous ne sommes pas peu fiers de pouvoir présenter un conseil cohérent qui, pour la majorité de ses membres et je ne parle pas que de la majorité municipale mais bien de la majorité de ses membres, toutes couleurs confondues, s'est attelé à soutenir, défendre et préserver l'intérêt commun en privilégiant, l'intégrité, l'honnêteté intellectuelle, la transparence, la concertation, la pédagogie et l'équité. Fini les vieilles recettes politiques éculées - qui malheureusement existent encore par ailleurs - pour assurer l'avenir et les prébendes que peut offrir la mission en négociant autour d'arrangements ou en anticipant et orientant les décisions et les résultats. Nous n'avons jamais joué dans cette cour et nous n'y jouerons pas. Nous voilà repartis pour 6 ans avec une équipe homogène, volontaire et ...dynamique !

Bien à vous

**Michel ORRIT pour la majorité municipale**

# VERFEIL

Les visites guidées du mercredi

1er juillet - 22 juillet - 12 août

**La cité cathare**



8 juillet - 29 juillet - 19 août

**Le sentier du Souvenir**



15 juillet - 5 août - 26 août

**Le nom des rues**

